



# PARCOURS GONFLABLE AQUATIQUE WIBIT

COMPLEXE SPORTIF  
DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES



## 16 au 18 mai

Activités libres récréatives pour favoriser la participation de tous!

### Adresse

Complexe sportif  
de Saint-Augustin-de-Desmaures  
230, route de Fossambault  
418 878-5473 poste 5800

### Tarification non-résidents

EN LIGNE SEULEMENT  
6 ans et + 5\$



Preuve de résidence exigée  
pour tous en tout temps

Présentez-vous 30 minutes  
avant le début du bain libre

Veillez préparer votre carte loisirs  
afin de la passer sur le lecteur optique :  
téléphone ou carte

### Résidents de L'Ancienne-Lorette et de Québec

En vertu d'une entente avec la Ville de  
L'Ancienne-Lorette, les citoyens de  
cette municipalité sont considérés  
comme résidents.

Les citoyens de la Ville de Québec sont  
considérés comme résidents et n'ont  
donc pas de frais pour tous les bains du  
lundi 11 h au vendredi 12 h 15  
inclusivement. Les frais non-résidents  
s'appliquent aux bains après celui du  
vendredi 12 h 15 et ce jusqu'au  
dimanche soir.

RÉSIDENTS  
GRATUIT

72 heures à l'avance

Ayez en main une  
preuve de résidence.

NON-RÉSIDENTS  
PAYANT (\$)

24 heures à l'avance

Paiement en ligne SEULEMENT.  
Aucune inscription et paiement sur place.

Les frais habituels pour l'accès  
au bain libre sont en sus et  
doivent être payés au Complexe sportif.



Âge 6 ans et +



Grandeur minimum  
1,10 m



6-8 ans : VFI obligatoire  
(VFI disponibles à la piscine)

Réglementation  
complète à:  
VSAD.ca



SUIVEZ-NOUS POUR NE RIEN MANQUER

LES AUGUSTINOIS ACTIFS  
@AUGUSTINOISACTIFS

VSAD.ca



| Jour            | Heure             | Note                       |
|-----------------|-------------------|----------------------------|
| Samedi 16 mai   | 13 h 45 à 15 h 15 | Inscription<br>obligatoire |
|                 | 18 h 35 à 19 h 25 |                            |
| Dimanche 17 mai | 13 h 45 à 15 h 15 |                            |
| Lundi 18 mai    | 13 h 45 à 15 h 15 |                            |

Les horaires ci-dessus correspondent aux périodes du parcours aquatique,  
offertes pendant les bains libres réguliers.

- **Non-résidents** : la tarification régulière pour les bains libres s'applique et est payable sur place, comme d'habitude.
- **Résidents** : preuve de résidence obligatoire.

Version 5 mai 2026

HORAIRE MODIFIABLE SANS PRÉAVIS